



F3SCTD du 19/10/2023 Déclaration liminaire

Monsieur le président de la F3SCT40,

Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT40,

Cette rentrée 2023 se place sous le signe de la dégradation des conditions de travail. Les effets des réformes cumulées se font sentir au quotidien dans les écoles et les établissements ; la charge de travail qu'elles induisent n'est pas sans conséquence sur la santé des personnels.

Depuis que le Président de la République s'est emparé médiatiquement de l'Education Nationale, les annonces s'enchaînent dans la continuité des précédentes.

La pression mise sur le remplacement entraîne de fortes tensions, alors que la majorité des heures de cours perdues est le fait de convocations à l'initiative de l'administration et indispensables au fonctionnement du système éducatif (formation, examen, etc.). Ces heures de cours perdues ont pour cause essentielle le manque de remplaçants et donc le manque de postes. La politique de suppressions massives de postes a un impact direct sur les conditions de travail des personnels.

Cette pression mise sur les remplacements risque d'aboutir au même résultat qu'avec le jour de carence : nombreux sont les personnels amenés à repousser des soins pour éviter une baisse salariale. En fin de compte, tout le monde y perd, le personnel, comme l'usager. C'est le système scolaire dans son ensemble qui est malmené.

Mais ce qui pèse le plus sur les personnels de toutes catégories, c'est la densification du travail, avec des missions qui s'ajoutent ou qui deviennent plus complexes.

La gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers par exemple, avec la mise en place des PAI, PAP, PPRE, PPS ou autre dispositif, provoque une augmentation considérable de la charge mentale et du temps de travail, pour les enseignant.es et pour les directeur.trices. Pourtant, chez les enseignant.es, catégorie la plus nombreuse dans l'éducation nationale, le temps de travail hebdomadaire était déjà estimé à plus de 42 heures par semaine, selon une étude de 2018.

Ce n'est visiblement pas assez pour nos dirigeant.es qui cherchent à imposer par tous les moyens le pacte, véritable dénaturation des métiers, nouvelle formule du « travailler plus pour gagner plus ». A ce rythme, avec la généralisation annoncée de la formation hors temps scolaire, la limite légale de 48h par semaine pourra être vite atteinte.

L'ajustement du temps de travail de ces personnels pourra se faire sur le travail dit « invisible », celui de la préparation et des corrections pourtant au cœur des métiers, et ce, au détriment de la réussite de tous les élèves. Cette situation place les personnels dans une position de conflit de valeurs, entraînant stress et augmentation du risque d'épuisement professionnel.

Les nombreuses fiches déjà rédigées dans le département depuis la rentrée traduisent un début d'année encore difficile avec :

- Des violences d'élèves de plus en plus nombreuses envers les personnels, dont les AESH sont particulièrement. A ce sujet, la FSU40, a demandé à la DSDEN qu'une information sur les accidents de travail soit rapidement donnée à tous les personnels. Elle regrette par ailleurs que sa demande d'enquête suite à un accident de travail dans une école où trois signalements avaient déjà eu lieu ait été refusée par le président de la F3SCT40.
- Des menaces et agressions verbales des parents. Il est temps que la DSDEN40 prenne des mesures pour aider et protéger les écoles comme il a déjà été fait dans le secondaire.
- Des conditions de travail dégradées qui amènent à de nombreuses tensions entre collègues
- De fortes chaleurs dans les locaux, qui conduisent à des malaises. Et le brevet 2024 qui est repoussé début juillet...

Avec ce mois de septembre, le plus chaud jamais enregistré, le bâti scolaire et les rénovations thermiques sont plus que jamais une priorité afin d'assurer la sécurité de tous. La FSU continuera d'être vigilante et volontariste sur ce point.

Réforme de la voie professionnelle, réforme des lycées, loi Rilhac, Pacte...depuis plus de 6 ans, Emmanuel Macron s'applique à détruire ce qui fait la richesse du système éducatif français. L'accompagnement des élèves en situation de handicap risque de ne pas y faire exception si le gouvernement décide de créer le métier d'Accompagnant à la Réussite Educative.

La FSU rappelle son opposition à la fusion des missions des AESH avec celles des AED. Fusionner ces deux métiers, c'est nier leur spécificité et le professionnalisme des personnels qui l'exercent. Les AESH, personnels devenus indispensables dans les écoles et les établissements, souffrent dorénavant d'une mutualisation trop importante qui nuit à deux axes fondamentaux de leurs missions : la socialisation et l'aide aux gestes de la vie quotidienne.

Épuisement professionnel, perte de sens du métier, conflits de valeurs... Aucun personnel de notre institution n'est épargné. Cette réalité, portée par toutes les organisations syndicales représentatives au CSAM, a été balayée par des propos outranciers à l'égard des représentants des personnels pourtant mieux élus que les députés qui les ont prononcés. Ce mépris ajoute de la souffrance au travail.

Face à cette maltraitance institutionnelle, notre employeur doit prendre ses responsabilités et assumer pleinement son obligation de protéger la santé de ses personnels.

Nous avons une pensée pour la famille de l'enseignant assassiné vendredi dernier. Ce nouvel acte effroyable vient à nouveau choquer toute la communauté éducative à quelques jours de l'anniversaire de la mort de Samuel Paty. L'ETAT a le devoir de protéger l'École, ses élèves et ses personnels.